# Participer aux Journées du Patrimoine en Wallonie les 9-10 septembre 2017 ?

*Message aux édifices religieux situés en Wallonie*

**Les Journées du Patrimoine constituent une formidable occasion de faire connaître votre église, son histoire et la communauté qui la fait vivre.**

**Chaque année, des centaines de milliers de visiteurs se lancent à la découverte de monuments qui titillent leur curiosité, à travers toute la Wallonie.**

**Avez-vous songé à leur ouvrir les portes de votre église en 2017 ?**

**Le nouveau thème n'est plus aussi étroitement lié au patrimoine religieux, mais il est vous sans doute possible de trouver une place dans le programme.**

**Quelques conseils…**

## Nous sommes partenaires

L'asbl Eglises Ouvertes est à nouveau partenaire des Journées du Patrimoine en Région wallonne. Il faut dire que la collaboration mise en place en 2016 fut spécialement positive. Les deux réseaux se sont beaucoup entraidés dans l'organisation à la fois des Journées des Eglises Ouvertes au mois de juin et des Journées du Patrimoine au mois de septembre. Promotion réciproque, échange de savoir-faire, mise en contact de personnes ressources…

## Les Journées du Patrimoine 2017 en quelques mots

- Samedi 9 et dimanche 10 septembre (en Wallonie)
- Thème : « Voies d'eau, de terre et de fer. Patrimoine et RAVeL »
- Accueil actif souhaité (p.ex. visite guidée, animation, événement, accueil enfants, collation, exposition, concours, jeu, rencontre, concert, démonstration…)
- Clôture des inscriptions : 26 février (ou le 5 mars par internet)
- Subventions possibles : 50€/guide/jour ou 25€/encadrant/jour

Toutes les informations sont détaillées dans la brochure à télécharger :
www.journeesdupatrimoine.be/images/stories/bluesky/brochures/journees2017-plaquette.pdf

## Critères pour rentrer dans le thème

- Etre situé le long d'une voie navigable, d'une route ancienne, d'une voie de chemin de fer ou à moins d'1,5 km d'un RAVeL
- Ce qui inclut notamment les agglomérations nées sur des voies romaines, les abords de gare, les églises de pèlerinage, les chapelles de bateliers, certains monastères, les premiers sites touristiques…
- Si vous désirez vraiment participer sans que votre église réponde à ces conditions, il est toujours possible de s'inscrire dans les édifices « hors thème » (qui ne bénéficient cependant pas de la même promotion, ni des mêmes subsides)

## Quelques conseils pratiques

- Pour votre animation : ne pas avoir peur d'innover pour que l'annonce aie davantage de relief dans le programme promotionnel. Ne fut-ce que pour redonner l'envie à ceux qui connaissent déjà l'église d'y revenir. Osez !
- Impliquer la commune, l'office du tourisme, les commerçants du quartier, les médias provinciaux, les associations locales (danses folkloriques, cercle d'histoire, photographes amateurs, club vélo, chorale des jeunes, académie, communautés d'origine étrangère…) et pourquoi pas les pompiers, les professeurs de l'école primaire, les ouvriers communaux ?
- Ne pas hésiter à intégrer votre animation dans un circuit avec d'autres édifices ouverts dans les environs. Dès janvier, une carte évolutive permettra à chacun de voir les autres monuments participants dans les environs *(voir à titre d'exemple, la carte 2016).*
- Les familles représentent un public de choix : prévoir une activité pour les plus jeunes : coin enfants, conte, coussins, jeu découverte, livres à lire, peinture, quizz intergénérationnel, jeux patrimoine…
- L'accès à l'édifice doit être gratuit, mais rien ne vous empêche d'y proposer un service rétribué (brocante de livres, gaufres maison, photo dans le clocher, CD du dernier concert…), pour rentrer dans vos frais.
- Prévoir des places de parking et un balisage efficace (réutilisable pour les Journées des Eglises Ouvertes).
- Prévoyez un photographe, pour pouvoir valoriser l'événement dans la communication communale, paroissiale, mais aussi celle des Journées du Patrimoine et bien sûr d'Eglises Ouvertes.
- Pour ceux et celles qui souhaitent approfondir la thématique de cette année (par exemple les Chemins de Saint-Jacques ou le RAVeL), des présentations sont à votre disposition sur le site des JdPW : http://www.journeesdupatrimoine.be/index.php?option=com_content&view=article&id=179
- Vous bénéficiez également, dès à présent, de formations pratiques (gratuites) fort intéressantes : http://www.journeesdupatrimoine.be/index.php?option=com_content&view=article&id=252

## Plus d'information

- www.journeesdupatrimoine.be – info@journeesdupatrimoine.be – 085 27 88 80
- Eglises Ouvertes : info@eglisesouvertes.be – 0479 62 33 55